

---

Adresse de la société républicaine des amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Venterol et de Novezant qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine des amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Venterol et de Novezant qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 379-380;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_16391\\_t1\\_0379\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16391_t1_0379_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

## 38

**La société populaire de Venterol et de Novezant, département de la Drôme, félicite la Convention sur ses immenses travaux et l'énergie avec laquelle elle a foudroyé le moderne Cromwell et ses complices. Elle annonce que quoique les habitants aient perdu les oliviers, ils ont envoyé au district pour les défenseurs de la patrie, 51 paires d'excellens souliers, 63 chemises, 7 paires de bas, et 48 paires de guêtres neuves, de bonne étoffe, le tout conformément au récépissé de l'administration du district, dont ils font passer le duplicata.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (60).**

[*La société républicaine des amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Venterol et de Novezant, à la Convention nationale le 15 prairial an II*] (61)

Liberté, Egalité et Fraternité,  
République française,

Augustes représentans

Des républicains tels que nous simples comme la nature, occupés à déchirer le sein de la terre ne savent que vous admirer, applaudir à vos immenses travaux, et vous paier le tribut de félicitation que vous mérités à tant de titres. Une profonde, mais juste indignation nous irrite et nous soulève. Est-ce donc en vain que la vengeance nationale promène son courroux? quoi! toujours des conspirateurs; toujours des scélérats, des monstres, dont l'audace ne craint pas d'entreprendre d'attenter sur vos jours précieux, votre énergie vient encor de sauver la République, de nous conserver la liberté; nous voulons l'une et l'autre; soyés constamment leurs intrépides défenseurs; parlés et s'il le faut nos corps iront vous servir de rempart. Ah! bannissez de vos cœurs pour un moment, tout sentiment de clémence: point de trêve, point de grace pour les méchants, elle ne doit être que pour l'homme insidieusement trompé; livrés au tranchant de l'acier tous les vils artisans du crime: leurs horribles attentats outragent la nation entière. En écartant ainsi de vous les dangers, nous n'aurons plus à pleurer des Bourdon, des Chalier, des Marat et vous affermirés la république sur des bases immuables. Continués encor à diriger la foudre contre les despôtes: vous verrés bientôt leurs têtes insolentes tomber sous les bras vigoureux de nos enfans. Leurs victoires seront les trophées de votre mâle sagesse, le bonheur qui nous attend l'apotéose de votre vaste génie et le faisceau de la reconnaissance nationale, entassé à vos pieds, transmettra à la postérité vos noms célèbres et glorieux.

(60) P.-V., XLVI, 33. *Bull.*, 6 vend. (suppl.).

(61) C 321, pl. 1339, p. 7 et 8.

Ruinés et malheureux par la mortalité de nos oliviers, presque unique production de l'ingratitude de notre sol; formant à peine une population de 900 ames, mais pleins des feux du brulant amour de la liberté, nous avons dit d'une voix unanime: si nous sommes pauvres en facultés, soyons riches en vertus. Nos intrépides défenseurs luttant contre les tyrans, luttent encore contre les premiers besoins. Loin de nous une sensibilité stérile, la patience suffit à des républicains sur leurs foyers; allons généreusement au secours de nos frères par les plus austères privations. Soudain un sublime enthousiasme s'empare, attendrit, dilate tous les cœurs; les libéralités se succèdent à l'envi, on ne distingue le citoyen pauvre d'avec le citoyen aisé, que par la quantité et la qualité du don, malgré nos désastres et notre détresse nous avons été assés heureux pour déposer sur l'autel de la patrie du district de Nyons, 51 paires d'excellens souliers, 63 chemises dont plusieurs sont neuves, 7 paires de bas, et 48 paires de guêtres neuves, d'une étoffe la mieux conditionnée, le duplicata du récépissé ci-joint vous en fournira la preuve.

Veillés bien dignes représentans favorablement accueillir ce foible échantillon de notre civisme et l'hommage du respect de la commune de Venterol et Novezant, le 15 prairial de la République une et indivisible.

BRUGIERE, *président*,  
FAVIER, J.-J. MARRE, *secrétaire*.

Copie des recepissés du district de Nyons.

Nous administrateurs du district de Nyons avons reçu de la société populaire de Venterol, la quantité de cinquante paires souliers, trente cinq chemises, et cinq paires de bas, qu'ils ont dit en faire le don pour les volontaires qui défendent la patrie. Plus ladite société a fait don d'une paire de souliers au nommé Jean Maurin, volontaire dans la compagnie Romieu, qui est actuellement en garnison au St-Esprit à Nyons le 22 pluviôse l'an II de la République une et indivisible.

Les administrateurs du district de Nyons,  
CLEMENT, *président*,  
J. VIGNE, FABRE, MARBCIRASSI.

Autre récépissé.

Nous administrateurs du district de Nyons déclarons avoir reçu de la commune de Venterol et des mains des citoyens Marre, Manüel et Armand, agent national provisoire de la dite commune la quantité de vingt huit chemises, quarante huit paires de guêtres neuves et deux paires de bas que ladite commune a fait don pour les défenseurs de la patrie, desquels objets l'administration du district en donnera connoissance à la Convention nationale; Fait à Nyons en directoire, le 11 prairial l'an 2<sup>e</sup> de la République française une et indivisible.

MORENAS, SOULIER, CLEMENT, *président*,  
FABRE, LEMOYNE, *agent national*.

Certifié conforme aux originaux.

Certifié conforme aux originaux à Venterol et Novezant, le 15 prairial l'an 2 de la République une et indivisible.

BRUGIERE, *président*.

### 39

**Le premier secrétaire de l'interprète de la République française en Suisse adresse au président de la Convention nationale une lettre de change de la somme de 1 600 livres qu'un républicain l'a chargé d'offrir pour le soulagement des veuves et orphelins de nos braves frères d'armes. Cette lettre de change est passée à l'ordre du président.**

**Il fait passer l'extrait d'une lettre de Berlin, relative à la conduite républicaine que les prisonniers français ont tenue dans leur translation de Magdebourg à Stettin.**

**La Convention nationale décrète la mention honorable de l'offre et l'insertion par extrait au bulletin, des lettres envoyées par le secrétaire de l'interprète de la République française en Suisse (62).**

[*Le premier secrétaire interprète de la République française en Suisse au président de la Convention nationale, Bâle le 29 fructidor an II*] (63)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Citoyen président

Un républicain plein de regret de ne pouvoir dans ce moment combattre les ennemis des peuples libres, dépose par tes mains sur l'autel de la patrie, *une somme de seize cents livres, destinée au soulagement de veuves et orphelins de nos braves frères d'armes.*

Puisse ce foible hommage être mentionné honorablement dans le bulletin, comme la seule jouissance qu'ambitionne un Français qui ne veut être connu que par son dévouement patriotique.

Je t'adresse ci-joint l'extrait d'une lettre de Berlin qui te prouvera que les défenseurs des droits de l'homme savent être partout aimables et généreux. Ils viennent de donner aux habitants du Nord le spectacle aussi nouveau qu'étonnant, d'un convoi de prisonniers de guerre professant hautement les principes démocratiques au sein même du gouvernement le plus absolu de toute l'Allemagne.

Salut et fraternité.

BACHER.

(62) P.-V., XLVI, 33-34. C 320, pl. 1327, p. 10.

(63) C 321, pl. 1339, p. 5. *Moniteur*, XXII, 55; *Débats*, n° 733, 36-37; *Bull.*, 2 vend.; *Ann. Patr.*, n° 632; *J. Mont.*, n° 147; *C. Eg.*, n° 767; *J. Fr.*, n° 728; *M.U.*, XLIV, 25; *Rép.*, n° 3; *Mess. Soir*, n° 767; *Gazette Fr.*, n° 996; *F. de la Républ.*, n° 3; *J. Perlet*, n° 731.

[*Extrait d'une lettre de Berlin du 20 fructidor an II*] (64)

La semaine dernière on a transporté de Magdebourg à Stettin un convoi de braves prisonniers français. Les trois quarts des curieux de Berlin sont accourus à *Oranienbourg* et quelques jours après à *Bernau*, on a appréhendé en les faisant passer à Berlin que la foule ne fut trop grande. Le plus bête en apparence de ces prisonniers montrait plus de fierté et de génie et surtout d'esprit que bien des généraux.

On leur a laissé pleine liberté, ils ont fait de la musique, dansé des contredances, battu des entrechats que nos berlinois ont enviés. Ils ont chanté la marseillaise, ca-ira, dansé la carmagnole, fait des armes, joué au dé et aux cartes, fait des pirouettes, tout cela étoit à mourir de rire. La princesse \*\*\* s'est beaucoup entretenu avec un général à larges culottes, homme de sens et de mérite; tout le monde parle avec emphase de ces républicains.

Nous avons vû passer dans le même tems des prisonniers Polonois, en un triste état; tout de suite les carmagnoles ont fait passer une collecte pour eux, disant ces pauvres diables combattent pour la même cause que nous et ont besoin de secours; mais lorsque ces Polonois ont remercié en se baissant jusqu'à terre, ils ont dit, pauvres esclaves, vous n'êtes pas encore à la hauteur des principes d'une révolution, vous vous êtes levés trop tot, allez vous coucher.

La cour a été voir ces fiers prisonniers et en a été satisfaite. Le prince Auguste doit surtout avoir beaucoup causé avec ces citoyens. Les dames du Palais de la Reine disoient, ça va, qu'à les voir on a du plaisir, *vivent à jamais les Sans-culottes.*

[L'assemblée a applaudi à la lecture de cette lettre.] (65)

### 40

**Le citoyen Dufour, chef du troisième bataillon de l'Yonne, envoie à la Convention en don patriotique la somme de 72 L, dont 48 L en or, et 24 L en argent.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (66).**

(64) C 321, pl. 1339, p. 6. *Ann. Patr.*, n° 632; *C. Eg.*, n° 767; *Moniteur*, XXII, 55; *Débats*, n° 733, 36-37; *Bull.*, 2 vend.; *J. Fr.*, n° 728; *M.U.*, XLIV, 25; *Rép.*, n° 3; *Mess. Soir*, n° 767; *Ann. R.F.*, n° 3; *F. de la Républ.*, n° 3; *J. Perlet*, n° 731; *J. Mont.*, n° 147.

(65) *J. Fr.*, n° 728.

(66) P.-V., XLVI, 34. C 321, pl. 1339, p. 4. Mention de la réception du don portée en marge.